

REGLEMENT FINANCIER 2019-2020

1. Tarifs scolaires 2018-2019

Donnés à titre indicatif sous réserve d'éventuelles modifications

Classes	TARIFS 18-19 (L.L.)
PS-MS-GS	6 450 000 L.L.
CP au CM2	7 300 000 L.L.
6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}	8 450 000 L.L.
2 ^{nde} , 1 ^{ère} , Term	9 850 000 L.L.

2. Frais obligatoires

- La cotisation pour le comité des parents d'élèves de 5000 LL par élève et par trimestre.
- Les frais d'examens perçus pour le compte de l'Etat français (3^e, 1^e, Terminale).

3. Frais complémentaires facultatifs

- La caisse de solidarité dont le montant trimestriel **par famille** est de **30 000 LL**.

4. Acompte pour inscription ou réinscription

- Le montant dû par les familles, à titre **d'acompte** sur les droits du 1er trimestre de l'année suivante, est de **150 000 LL** (cinq cent mille livres libanaises) par élève.

ATTENTION : Le versement des 150 000 LL est nécessaire mais non suffisant pour valoir réinscription.

5. Paiement

5.1. Moyens de paiement proposés par le Lycée

Les règlements se font :

- À la caisse du Lycée Franco-Libanais Mlf de Habbouche- Nabatieh pour :
 - Les paiements en espèces
 - Par chèque bancaire libellé à l'ordre du "Lycée Franco-Libanais Habbouche-Nabatieh"
- Auprès de toutes agences de la Banque SGBL, sauf si une mention sur la facture impose : « paiement à la caisse du Lycée uniquement »

Je, soussigné (e), M. Mme

Père, Mère, Tuteur légal de l'élève :

NOM : Prénom : Classe rentrée 2019 :

Certifie avoir pris connaissance du règlement financier du Lycée Franco-Libanais de Habbouche-Nabatieh. Je m'engage à le respecter.

Je souhaite participer au fonctionnement de la caisse de solidarité : OUI NON

Fait à le

Signature :

réseau mlfmonde